



Bâle, le 23 mars 2011

Mieux cibler les objectifs de la politique agricole

Les modifications de la politique agricole proposées par le Conseil fédéral renforcent l'orientation durable de la production agricole suisse, mais il manque encore un signal fort en faveur de l'agriculture biologique. Bio Suisse exige donc que le Conseil fédéral soutienne les familles paysannes suisses en prenant des mesures ciblées pour défendre contre l'étranger le marché biologique suisse en pleine croissance.

Bio Suisse salue le principe des changements proposés aujourd'hui par le Conseil fédéral pour la politique agricole. Premièrement parce qu'ils permettent de mieux atteindre les différents buts fixés dans les domaines de la production indigène durable, de la sécurité alimentaire et de l'écologie. Deuxièmement parce qu'ils permettent à l'agriculture de communiquer plus concrètement ses prestations pour l'ensemble de la société. Et troisièmement parce que les agriculteurs reçoivent plus de possibilités entrepreneuriales d'être rémunérés pour les prestations positives qu'ils fournissent à la société.

Bio Suisse n'est par contre pas d'accord avec la répartition des fonds qui a été proposée. Les paiements directs pour les secteurs axés sur les prestations comme la biodiversité, la qualité des paysages et les systèmes de produits ne représentent qu'un petit 20% des fonds prévus. Les contributions à l'adaptation doivent en particulier être fortement réduites au profit de ces secteurs.

Toujours pas de signal clair en faveur des paysans bio

Bio Suisse n'a pas trouvé de signal politique clair en faveur de l'agriculture biologique dans le projet en question. Or le marché bio connaît une très forte progression au niveau du commerce de détail et trop peu d'agriculteurs se reconvertissent au bio pour que l'agriculture suisse puisse couvrir les besoins du pays. Bio Suisse ne peut donc pas comprendre pourquoi les contributions bio ne représentent toujours qu'un seul misérable pour cent (28 millions de francs) du total des paiements directs envisagés par la politique agricole 2014-2017. Voilà pourquoi Bio Suisse exige que le Conseil fédéral inclue dans le processus de réforme en cours un Plan d'Action Bio et fixe des objectifs clairs pour le développement de l'agriculture biologique suisse. Un tel Plan d'Action Bio doit garantir par des mesures ciblées que les entreprises agricoles puissent réaliser sur le marché de meilleures plus-values pour que l'agriculture suisse arrête de perdre des parts de marché au profit de l'étranger.

Pour tout renseignement:

Martin Bossard, Responsable Politique, tél. 076 389 73 70, courriel martin.bossard@bio-suisse.ch,
Sabine Lubow, Responsable Relations publiques, tél. 061 385 96 25, courriel sabine.lubow@bio-suisse.ch,
www.bio-suisse.ch

Bio Suisse est la principale organisation bio de Suisse et la propriétaire de la marque Bourgeon. Cette organisation faitière créée en 1981 représente les intérêts de ses 5'600 entreprises agricoles et horticoles Bourgeon, et 750 entreprises agroalimentaires et commerciales ont conclu avec elle un contrat de licence Bourgeon. Toutes ces entreprises sont régulièrement contrôlées par des organismes indépendants qui vérifient et certifient qu'elles respectent bien le très strict Cahier des charges de Bio Suisse. Le Bourgeon garantit des produits de haute qualité agricole, écologique, nutritive et gustative.